

Neuchâtel, le 18 mai 2019

En avant pour la grève !

Réuni-e-s en Congrès ce samedi 18 mai, les membres du Parti socialiste neuchâtelois (PSN) ont voté une série de mesures concrètes pour atteindre l'égalité entre hommes et femmes, dans les faits !

Les chiffres constatant les inégalités entre hommes et femmes en Suisse au XXIème siècle choquent, à tous les niveaux de la société : 18% de salaires en moins pour les femmes, seulement 18% de femmes dans les hauts revenus, 59% de femmes à temps partiel (contre 18% d'hommes), etc. La politique ne fait pas exception : seuls 35% des membres du Grand Conseil neuchâtelois sont des femmes. Et au Conseil des Etats, elles ne sont que 13% ! Le PSN ne peut pas se contenter de ces constats et s'active pour des mesures concrètes.

Monika Maire-Hefti, seule Conseillère d'Etat du Canton de Neuchâtel, a introduit la thématique : « la grève féministe devra modifier le génome helvétique. Elle marquera le paysage suisse et incarne un tournant égalitaire ». Et de conclure : « Nous exigeons un monde sans discrimination ! ».

La société ne change pas toute seule, il faut donc des mesures fortes et concrètes pour la changer. Le PSN a donc validé une résolution¹ donnant 6 propositions pour changer le système, portée par les [candidat-e-s aux élections fédérales](#) :

1. Congé parental d'un an ;
2. Horaires d'ouverture étendus des structures d'accueil pré et parascolaires et garantie des conditions de travail par une CCT ;
3. Renforcement de la formation du corps enseignant à l'égalité et adaptation des moyens d'enseignement ;
4. Promotion des temps partiels dans les postes à haute responsabilité ;
5. Moyens financiers pour mener une politique d'égalité ;
6. Soutien à une représentation équilibrée du Grand Conseil.

Le PSN proposera par tous les moyens à sa disposition l'implantation de ces mesures, au niveau communal, cantonal et fédéral.

Les membres ont de plus validé les comptes 2018 du PSN.

Les prochains Congrès auront lieu le 26 juin au soir et le 6 septembre au soir.

¹ Texte en pages 2 et 3.

RESOLUTION CONGRES 18 MAI 2019

Telle qu'adoptée

**EN AVANT POUR LA GRÈVE DU 14 JUIN –
6 PROPOSITIONS CONCRÈTES POUR L'ÉGALITÉ**

1. Congé parental d'un an

L'arrivée du premier enfant est souvent le facteur déclencheur d'une inégalité dans les domaines professionnel et privé. Travailler sur les aménagements indispensables lorsqu'une famille accueille un enfant est une nécessité. Nous demandons l'instauration urgente d'un congé parental d'un an en complément du congé maternité, quitte à déjà le mettre en place au niveau cantonal ; la possibilité systématique pour les parents d'adapter leur temps de travail après une naissance ; le renforcement de la protection contre le licenciement après le congé maternité.

2. Horaires étendus des structures d'accueil pré et parascolaires et garantie des conditions de travail par une CCT

Ce sont encore majoritairement les femmes qui limitent leur activité professionnelle après l'arrivée d'un enfant. Ceci fait que les femmes gagnent moins et surtout se retrouvent avec moins à la retraite. Bien que des progrès aient été faits, nous demandons que des offres d'accueil pour les enfants soient adaptées aux horaires de tous les corps de métier. Des offres accessibles qui permettent une plus grande flexibilité. Flexibilité ne signifie toutefois pas flexibilisation et dans ce sens, le personnel des structures pré et parascolaires doit en parallèle être protégé par une CCT.

3. Renforcement de la formation du corps enseignant à l'égalité et adaptation des moyens d'enseignement

Nous demandons une formation complète du personnel enseignant, déconstruisant les discriminations, leurs réalités et leurs effets dans les méthodes d'enseignement. Pour les élèves, nous demandons la mise en œuvre d'une pédagogie inclusive dans le plan d'études romand, qui supprime la hiérarchisation sociale entre les hommes cisgenres et les autres durant la scolarité.

4. Promotion des temps partiels dans les postes à haute responsabilité

Notre marché de l'emploi ne met pas suffisamment en avant le potentiel d'employé.e.s qualifié.e.s qui ne souhaitent pas travailler à 100%. Trop souvent il.elle.s restent à des niveaux de responsabilités inférieurs. Nous demandons la mise en place de postes à temps partiel dans les fonctions cadres. Favoriser également le partage du travail (job sharing), c'est offrir la

possibilité aux femmes et aux hommes qui le souhaitent de concilier de manière harmonieuse leur vie familiale et la poursuite de leur carrière professionnelle.

5. Moyens financiers pour mener une politique d'égalité

L'instauration d'une politique d'égalité nécessite aussi des moyens financiers ! N'en déplaise à la droite, qui s'attaque sans cesse aux budgets alloués en la matière et contribue ainsi à creuser des fossés sous forme d'inégalités, il est plus que nécessaire et indispensable d'encourager l'égalité par des lignes politiques budgétaires clairement définies et renforcées. Concrètement, nous demandons des investissements, entre autres, dans l'éducation, les bureaux de l'égalité, le contrôle des mesures appliquées en entreprise et le fonctionnement de l'administration.

6. Soutien à une représentation équilibrée du Grand Conseil

L'égalité passe par la représentation égalitaire. Depuis trop longtemps, les femmes sont minoritaires dans les parlements. Au Grand Conseil, si le parti socialiste respecte bien la parité (19 députées sur 32 élus au sortir des élections 2017), tel n'est pas le cas de la droite bourgeoise (7 députées sur 43 au PLR ; 1 députée sur 9 à l'UDC). Cette situation perdure et aboutit au triste constat que plus du 50% de la population n'est pas représenté équitablement. Le PSN soutient le projet de modification temporaire de la Constitution visant à ce que les 100 membres du Grand Conseil soient élus lors de deux votes séparés, l'un pour 50 hommes, l'autre pour 50 femmes.